



UNION DU PERSONNEL DU CORPS DE POLICE DU CANTON DE GENEVE

U.P.C.P. - Case postale 6 - 1216 COINTRIN

Tél. 022/920.18.08

fax 022/920.14.68

e-mail: upcp@bluewin.ch

PRESENTATION

DU

VENDREDI 15 AVRIL 2005

1. PREAMBULE

L'Union du Personnel du Corps de Police du canton de Genève est une association créée en 1910 sous le nom de «Société genevoise des fonctionnaires de Police du canton de Genève».

Elle est l'une des 80 sections rattachées à la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police qui compte 21'000 membres.

L'Union du Personnel du Corps de Police, quant à elle, se compose de 1'500 membres (actifs et retraités). C'est la plus grande section de Suisse.

2. PRESENTATION

La police genevoise dispose de sa propre loi, ce qui la différencie du reste de la fonction publique. Dans cette loi figure plusieurs points statutaires, sociaux et salariaux. De ce fait, notre interlocuteur principal est le chef du Département de Justice Police et Sécurité et le Conseil d'Etat.

Ce qui fait notre force, c'est le taux élevé de membres qui rejoignent le syndicat. Il s'agit d'une participation de 95% environ. Les 5% restant sont les membres de l'Etat Major.

Pour arriver à ce résultat, vers la fin de chaque école de police, les représentants syndicaux rencontrent les nouveaux policiers afin de faire connaître le syndicat et enregistrer leurs inscriptions.

Ce qui noue les liens, c'est que les 750 gendarmes se connaissent tous et se tutoient. Ambiance sympathique qui permet de travailler en parfaite convivialité.

Membres très critiques envers leurs représentants.

Notre force se trouve dans le fait que nous pouvons mobiliser entre 600 et 700 collègues à la fois pour des manifestations syndicales. Cela s'est confirmé lors de nos mouvements en automne 2003 et janvier 2005.

Nous avons observé que nos membres sont favorables à des actions spectaculaires, mais pas sur la durée.

Il sied de préciser que nos collègues ne s'identifient pas toujours au reste de la fonction publique du fait de la particularité du job. Par contre, ils s'engageraient volontiers pour défendre des corporations comme l'enseignement ou le milieu hospitalier, lesquelles ont des difficultés aussi importantes que la police (violence - effectifs - horaires - pénibilité).

Nous avons remarqué que le corporatisme était très marqué lors de la refonte de la loi sur la police, qui a duré 3 ans. En effet, lors de ces négociations, l'intérêt des policiers était très marqué pour leur profession. Ils défendaient bec et ongles leurs acquis et il était très difficile de changer quelque chose et de le faire accepter par nos membres.

A Genève, jusqu'en 1946, un seul syndicat de police - qui regroupait la Police Judiciaire et la Gendarmerie - défendait l'intérêt des membres. En cette année 1946, pour une raison très obscure, une décision de se séparer a été prise. La Police Judiciaire a créé son propre syndicat et la gendarmerie a continué sous la même appellation UPCP.

Depuis quelques années, un troisième syndicat a vu le jour. Il s'agit de la Police de Sécurité Internationale.

Nous observons que la gendarmerie est très attachée à l'histoire et à l'uniforme et voit d'un mauvais œil que les prérogatives policières soient accordées à d'innombrables services (ASM - AGENCES SECURITES - etc.).

Nous faisons un travail semblable, mais la manière de défendre les membres diverge puisque trois syndicats existent à Genève pour la police.

Nous voyons bien que les corps constitués de la police ou de la gendarmerie cultivent le corporatisme car tout ce qui est réglementé, organisé tourne autour du policier.

Avant de terminer cet exposé, je pense que votre travail dans l'enseignement va devenir plus difficile au vu de la montée de la violence et du refus de l'autorité auprès des jeunes et surtout le manque d'effectif dans l'enseignement.

Nous pouvons nous rendre compte que, sans une bonne formation de base, la jeunesse d'aujourd'hui n'aura pas beaucoup d'avenir. C'est là toute la difficulté pour vous de faire comprendre que tout repose sur l'enseignement.

En conclusion, je crois que votre combat ressemble beaucoup au nôtre face au monde politique. Je vous encourage à rester solidaires entre vous et à mener un combat commun car c'est comme cela que l'on peut gagner ou améliorer les choses.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Marcel Borloz
Vice-président de l'UPCP